



MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

## DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE



VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?  
**ON LES RÉCUPÈRE !**  
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?  
**VENEZ LES DÉCLARER !**

RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Ne prenez pas les transports en commun  
avec vos armes.

L'opération ne concerne pas les objets  
dangereux : munitions de guerre (obus,  
grenades), explosifs, munitions de calibre  
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous en  
détenez, appelez votre préfecture pour  
organiser un enlèvement sécurisé.

Plus d'informations sur  
[interieur.gouv.fr/armes](http://interieur.gouv.fr/armes)



3 lieux d'accueil :

- Compagnie de gendarmerie de Châtelleraut  
(4, rue du Chevalier de Ternay)
- Brigade de gendarmerie de Montmorillon  
(13, avenue de l'Europe)
- Brigade de gendarmerie de Jaunay-Marigny  
(Rue de Grémont)

Prise de rendez-vous pour l'enregistrement des armes : 05 49 55 70 49

Accueil sans rendez-vous pour les abandons d'armes.

